

Non, le discours de la rigueur ne rassure pas

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **36 (1999)**

Heft 1390

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1014696>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Non, le discours de la rigueur ne rassure pas

FACE AU DRAME du Kosovo, le Conseil fédéral se décide enfin à tenir le gouvernail. En témoignent la désignation d'un coordinateur au sein de l'administration et l'élaboration d'une stratégie pour faire face à l'afflux de réfugiés en provenance de la province yougoslave.

Car jusqu'à présent, la plus grande confusion a caractérisé l'attitude du gouvernement. À peine Ruth Dreifuss manifeste-t-elle un signe d'ouverture en ramenant de Macédoine un groupe de réfugiés, que son collègue Arnold Koller durcit le ton et annonce des mesures restrictives. Et sur le terrain, l'administration, par ailleurs profondément divisée, n'en fait qu'à sa guise.

Comment, dans ces conditions, rassurer une opinion publique partagée entre la compassion et l'inquiétude? Ces gestes contradictoires, plus encore que le discours catastrophiste des partis nationalistes, alimentent les réflexes xénophobes.

Le dispositif de crise annoncé par le gouvernement ne tarira malheureusement pas ces réflexes. En claironnant sa volonté de diminuer l'attractivité de la Suisse, le Conseil fédéral ne calme pas le jeu. Il ne fait que justifier les craintes déjà largement répandues d'un afflux massif de réfugiés kosovars.

Cette valse-hésitation entre ouverture et fermeture reflète une fois de plus la profonde ambiguïté de notre politique d'asile. Nous réussissons tout à la fois à abriter un nombre non

négligeable de personnes victimes de persécutions et de violences tout en maintenant la majorité d'entre elles dans un statut précaire, à faire traîner en longueur les procédures de telle sorte que nombre de renvois légalement justifiés se transforment en tragédies personnelles et, malgré le discours officiel de rigueur, à inquiéter une partie de la population.

La votation de dimanche prochain, quel qu'en soit le résultat, ne résoudra rien. Ce n'est pas en affinant les procédures que nous donnerons une réponse adéquate au problème de l'asile. Mais bien en affrontant

Le Conseil fédéral ne calme pas le jeu, il justifie les craintes

ce problème sur de nouvelles bases. Tout d'abord en décidant rapidement de l'octroi de l'asile.

Les réfugiés politiques, au sens précis des conventions internationales, ne sont pas légion et point n'est besoin d'investigations interminables pour les identifier. Pour les réfugiés de la violence, le Conseil fédéral doit décider chaque année d'un contingent, en collaboration avec le HCR, en fonction de nos possibilités d'accueil. Pour le surplus, la Suisse peut développer son aide sur place. Enfin, seule notre adhésion à l'Union européenne permettra de pratiquer une politique coordonnée à l'échelle continentale. Une coordination non seulement de l'accueil mais aussi et surtout des relations économiques équitables avec les régions pauvres et instables dont une partie de la population est condamnée à fuir. JD